

AGRICA EPARGNE EURO RESPONSABLE PART A

ISIN: FR0013529849 - DONNÉES AU 30 septembre 2025

Communication Publicitaire

Agrica Epargne Euro Responsable met en oeuvre une gestion de conviction alliant approche fondamentale et engagements environnemental, social et de gouvernance. L'objectif du fonds est d'offrir aux investisseurs une sélection d'actions de la zone Euro respectant les enjeux ESG en vue d'obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence sur la période recommandée.

Agrica Epargne Euro Responsable est un fonds de partage qui reverse 10% de ses frais de gestion à 2 organisations tournées vers la santé : Siel Bleu et Clinatec.

Le fonds respecte les engagements suivants :

- Un score ESG supérieur à celui de son indice de référence,
- · Au moins 50% investis sur des sociétés qui offrent des réponses aux Objectifs de Développement Durable définis par l'ONU (ODD),
- Au moins 50% investis sur les thèmes de la santé et de l'environnement.

∟'Equipe de Gestion







THOMAS CUILLIER
Gérant actions

L'Equipe ISR

FLORENCE BIHOUR-FREZAL
Directrice de la politique ISR

PIERRE GROBON Analyste ESG

Principales caractéristiques				
Classification AMF	Actions de pays de la zone euro			
Classfication SFDR	Article 8			
Forme juridique	FIA de droit français			
Durée de placement recommandée	Supérieure à 5 ans			
Indice de référence	MSCI EMU NR			
Actif net portefeuille (EUR)	148 063 241,82			
Valeur liquidative (Part A)	123 800,63			
Frais de gestion maximum	0,80% TTC			
Commission de souscription	4% TTC			
Commission de rachat	Néant			
Commission de surperformance	Néant			

Ratios de risque	1 an
Volatilité	14,33%
Volatilité indice	14,27%
Beta	0,9782
Alpha de Jensen	-8,86%
Tracking error	3,24%
Ratio de Sharpe	0,30
Ratio d'information	-2,82

1	2	3	4	5	6	7
Ri	sque le plus t	faible		Risqu	ie le plus élé	evé

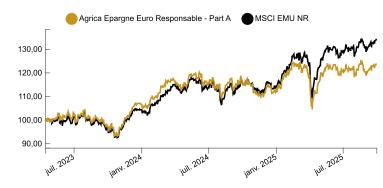
Indicateur de risque SRI (cf. Disclaimer)

Performances nettes de frais (source : AGRICA Epargne)					
Performances	1 mois	3 mois	YTD	1 an	Création
Part A	2,97%	2,72%	10,14%	6,24%	23,80%
MSCI EMU NR	2,84%	4,27%	17,67%	15,39%	34,24%
Performances	20	2024			
Part A	5,	5,19%			
MSCI EMU NR	9,	9,49%			

Source: AGRICA EPARGNE

Les performances sont calculées en euro sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion, mais n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Les performances calendaires couvent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile, sauf mention contraire. Les performances ne sont pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le capital investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Évolution de la VL du fonds et de son indice (en base 100, au 14/04/2023 - Source : AGRICA Epargne)



Principaux engagements ESG	
Performance ESG du fonds comparée à l'indice de référence	+3,8
Investissements sous suivi ESG	99%
Investissements exposés aux thèmes Santé et Environnement	64%
Investissements s'inscrivant dans les ODD	52%



Caractéristique du fonds de partage



L'association Siel Bleu a pour objectif la prévention santé et l'amélioration de la qualité de vie des personnes fragilisées grâce à un outil principal : l'activité physique



Le fonds de dotation de Clinatec finance le développement de nouvelles technologies contre les maladies neurodégénératives telles que Parkinson, Alzheimer...

Commentaire sur la politique de gestion

En dépit des risques économiques et géopolitiques, les marchés actions ont poursuivi leur rebond amorcé depuis le mois d'avril. Le MSCI EMU s'adjuge ainsi une progression de +2,8% en septembre et de +4,3% sur le trimestre. Les marchés américains ne sont pas en reste et ont atteint de nouveaux records historiques, soutenus par une posture plus accommodante de la FED. En effet, la banque centrale américaine a repris son cycle d'assouplissement monétaire en septembre et suggère qu'une à deux baisses de taux supplémentaires sont probables d'ici la fin de l'année. La situation reste néanmoins délicate puisque les signaux sont divergents sur ses deux objectifs : le marché du travail montre des signes d'affaiblissement préoccupants alors que l'effet des droits de douane pourrait induire une inflation plus forte dans les prochains mois. En Zone Euro, l'amélioration du climat des affaires qui a suivi les annonces de stimulus budgétaire en Allemagne se tasse légèrement, signalant une reprise économique modeste à court terme. La situation de blocage politique en France se fait également ressentir dans les indicateurs de sentiment économique.

Sur le plan sectoriel, les disparités de performances ont été très fortes en septembre. Le secteur technologique (+12,2%) a nettement rebondi, porté par le segment des semi-conducteurs qui a bénéficié des multiples annonces positives sur la thématique de l'intelligence artificielle. L'industrie (+5,0%) s'est également illustrée grâce à la défense et aux biens d'équipement. A l'inverse, la consommation de base (-3,8%), les matériaux (-3,1%) et les télécoms (-3,0%) ont nettement sous-performé. La tendance la plus notable du mois est la nette surperformance du style « croissance » (+5,2%) par rapport à la « value » (+0,6%) même si cela ne suffit pas à combler l'écart de performance significatif entre les deux styles. En effet, la « value » progresse de +25% depuis le début de l'année contre +10% pour la « croissance ».

AGRICA Epargne Euro Responsable progresse de 3,0% en septembre et surperforme son indice de référence dans un environnement plus favorable

au style « croissance ». L'effet d'allocation est positif grâce notamment à la surpondération du secteur technologique et à l'absence de sociétés de communication dans le fonds. Au niveau du stock-picking, le principal contributeur est ASML (+30,1%), première position du fonds, qui a bénéficié du partenariat stratégique entre Intel et Nvidia, ainsi que des anticipations de hausse des investissements en 2026, des fabricants de puces mémoires pour répondre à l'essor de l'intelligence artificielle. On retrouve également Schneider Electric (+11,2%) et Essilor Luxottica (+7,3%).

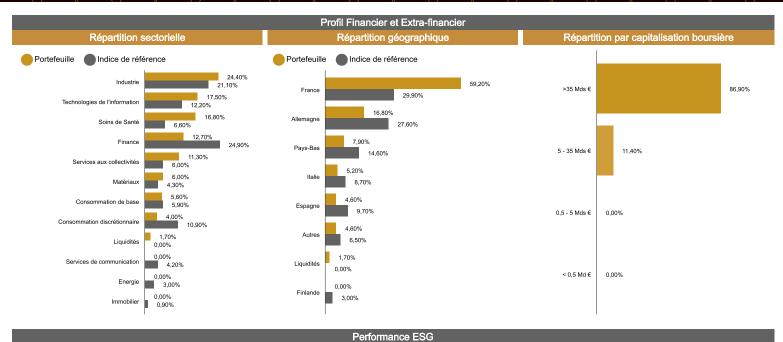
Au cours du mois, nous avons poursuivi notre stratégie visant à alléger l'exposition aux valeurs françaises et à favoriser les valeurs allemandes. Dans cette logique, nous avons pris des profits sur Spie, Engie et Veolia Environnement au profit de l'énergéticien allemand EON.

Depuis le début de l'année, le fonds enregistre une performance de +10,1% en retrait significatif par rapport à son indice de référence. La thématique Santé du fonds n'a pas été porteuse : le secteur, surpondéré à hauteur de 10 points, n'affiche qu'une performance de 5,7% depuis le début de l'année. La forte sous-pondération d'environ 12 points du fonds au secteur financier, qui progresse de +45,6%, couplée à l'absence de sociétés exposées à la défense, expliquent une partie importante de la sous-performance du fonds. Dans une moindre mesure, l'effet sélection est également négatif, attribuable à l'absence en portefeuille de Santander (+102,1%) et de Rheinmetall (+224,5%). Novo Nordisk (-43,3%) figure également parmi les principaux détracteurs. Le groupe, leader mondial dans le diabète et précurseur dans les traitements contre l'obésité, fait face à un environnement compétitif plus difficile et à une pression sur les prix de ses médicaments. A l'inverse, les principaux contributeurs positifs sont Intesa Sanpaolo (+50,4%), Spie (+56,1%) et **Legrand** (+38,8%).

Achevé de rédiger le 03/10/2025

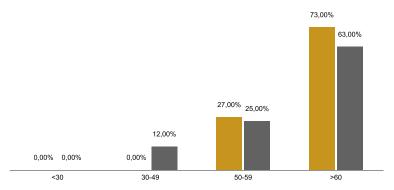
Attribution de performance					
	Positifs		Négatifs		
Nom	Attribution (bps)	Nom	Attribution (bps)		
ASML	+0,51	ASTRAZENECA	-0,28		
SCHNEIDER ELECTRIC	+0,27	SANOFI	-0,23		
DEUTSCHE TELEKOM	+0,19	RHEINMETALL	-0,20		
ESSILORLUXOTTICA	+0,16	BIOMERIEUX	-0,19		
TOTALENERGIES	+0,12	SPIE	-0,16		

TOTALENERGIES	+0,12		SPIE	-0,16	5
		Composition du portefeui	lle (source AGRICA Epargne)		
Principales lignes					pérations du mois
Titre	Poids (%)	Thème d'investissement	Secteur GICS	Achats	Ventes
ASML HOLDING NV	7,89	Best in class ESG	Technologies	E.ON +0,3%	VEOLIA -0,3%
ESSILORLUXOTTICA	6,48	Technologies médicales	Soins de santé	LEGRAND +0,3%	ENGIE -0,3%
AIR LIQUIDE SA	5,97	Efficacité énergétique	Matériaux		SPIE -0,3%
SAP SE	5,60	Best in class ESG	Technologies		SCHNEIDER ELECTRIC -0,3%
SIEMENS AG-REG	5,30	Efficacité énergétique	Industrie		
Poids des 10 premières lignes			54%		
Nombre de lignes			31		



Score G	63,70	62,00
Principales lignes		
Libellé	Poids	Performance ESG
ESSILORLUXOTTICA	6%	54,60
ASML	6%	56,00
AIR LIQUIDE SA	6%	66,10
SAP	6%	64,40
SIEMENS AG	6%	59.50

Répartition des investissements du fonds et de l'indice par niveau d'intégration des enjeux ESG



Indicateurs climat

Principaux indicateurs environnementa	ЦХ
---------------------------------------	----

Libellé	Fonds	Indice	Couverture fonds	Couverture indice
Intensité carbone pondérée	139,50	102,60	99%	96%
Score de Transition Energétique	67,10	62,20	99%	96%

Principales lignes

Libellé	Poids	Intensité carbone	Score de Transition Energétique
ESSILORLUXOTTICA	6%	37,50	50-59
ASML	6%	6,80	50-60
AIR LIQUIDE SA	6%	1 362,50	>60
SAP	6%	7,70	>60
SIEMENS AG	6%	14,80	>60

% du portefeuille dont la trajectoire climatique a été validée par SBTI sur un scénario climatique inférieur à 2 degrés



Méthodologie

ESG & impacts ODD : Source : AGRICA Epargne

Performance ESG et contribution ODD: La méthodologie ESG est une approche propriétaire fondée sur l'analyse des enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance ainsi qu'une vigiliance supplémentaire sur les enjeux climatiques. Cette approche est déployée sur les émetteurs composant le MSCI EMU et permet d'aboutir à une classification, selon leur performance ESG, climat et leur contribution aux objectifs de développement durables édicités par l'ONU. La contribution est mesurée par le pourcentage de chiffre d'affaires généré par des produits et services apportant une contribution directe aux ODD ou alignée avec les critères de la Taxonomie Européenne. Chaque entreprise sur note és une échelle allant de 1 à 100. Les scores ESG>60 regroupent les entreprises présentant les meilleures performances sur les enjeux ESG et climat dans leur stratégie, tandis que les scores ESG<30 regroupent les entreprises ne prenant pas ou insuffisamment en compte les enjeux ESG et climat dans leur stratégie.

Le fonds privilégie 2 thèmes d'investissement structurellement porteurs sur le long terme : la santé et l'environnement. Les ODD 3, 7, 9, 11, 12, et 13 répondent particulièrement aux thèmes de la santé et de l'environnement. Le fonds exclut les sociétés impliquées dans des controverses critiques contraires aux droits fondamentaux, les sociétés impliquées dans la production, le transport ou le financement des mines antipersonnel et bombes à sous munitions, les sociétés identifiées avec une empreinte carbone élevée et ne présentant pas de stratégie de transition énergétique, les sociétés impliquées dans une activité d'extraction et de production issue à plus de 20% du charbon thermique et ne présentant pas de stratégie de transition énergétique.

Indicateurs climat: Ces indicateurs sont communiquée à titre informatif, mais ne constituent pas des engagements du fonds. Ces indicateurs clemat: Ces indicateurs sont communiquée à titre informatif, mais ne constituent pas des engagements du fonds. Ces indicateurs reposent sur des choix méthodologiques et des hypothèses qui peuvent être différents d'une société de gestion à l'autre. Les métriques utilisées

peuvent être différentes et dépendent de la disponibilité et de la qualité de la donnée.

Intensité Carbone Pondérée : Somme des émissions carbone émises par les sociétés (Scope 1 et 2) divisée par les chiffres d'affaires réalisés par ces entreprises. Le montant est multiplié par le poids de chaque entreprise dans le portefeuille. Par exemple, si l'intensité carbone est de 100, cela sionifie qu'en movenne, une entreprise dans laurelle le fonds est investi. émet 100 tonnes de CQ2 pour 1 million de chiffre d'affaires réalisé.

Score de transition énergétique: Note sur 100 évaluant la stratégie, les moyens et les résultats de l'entreprise en matière de prise en compte des enjeux liés à la transition énergétique, c'est-à-dire sa capacité à maitriser et réduire l'impact de son système énergétique et de ses activités sur l'environnement, et ainsi préserver l'écosystème et limiter le réchauffement climatique dû aux émissions de gaz à effet de serres. Le Scope 1 tient compte des émissions directes liées à la fabrication du produit de l'entreprise. Le Scope 2 tient compte des émissions indirectes liées à la consommation d'énergie nécessaire à la fabrication du produit.



AGRICA ÉPARGNE • Filiale des institutions de prévoyance membres du groupe AGRICA 21 rue de la Bienfaisance - 75382 Paris Cedex 08 • Tél. : 01 71 21 00 00 RCS Paris 449 912 369 • S.A.S au capital social de 3 000 000 euros • N° d'agrément AMF GP 04 005

Document non contractuel à caractère commercial.

Indicateur de risque (SRI): Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas « sans risque ».

Le présent document est fourni à titre d'information uniquement et ne constitue ni une offre ni une sollicitation de vente ou d'achat de produits. Il ne saurait être assimilé à un conseil en investissement. Ce document ne se substitue pas au document d'informations clefs (DIC). Il est recommandé au donneur d'ordre, préalablement à toute prise de décision d'investissement de prendre connaissance des conditions de fonctionnement et des mécanismes régissant les marchés financiers, d'évaluer les risques afférents et de recourir à tous moyens nécessaires à la bonne compréhension de ces mécanismes. LES CHIFFRES CITES ONT TRAIT AUX ANNEES ECOULEES. LES PERFORMANCES PASSEES NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES PERFORMANCES FUTURES. Elles ne constituent en aucun cas une garantie future de performance ou de capital, qui peut ne pas être restitué intégralement. Le présent document a été réalisé sur la base de données obtenue à partir de sources considérées comme fiables, mais qui n'ont pas été vérifiées de manière indépendante. Les informations contenues dans le présent document peuvent être modifiées sans préavis. Agrica Epargne n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toute information contenue dans ce document. Le contenu du document ne peut être ni reproduit ni modifié ni traduit ni distribué ni communiqué sans l'accord écrit préalable d'Agrica Epargne, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à Agrica Epargne ou à ses produits de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Ce document n'est pas destiné aux résidents ou citoyens des États-Unis d'Amérique ni aux « US Persons » tels que définis par le « Regulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu de l'US Securities Act de 1933. Les informations contenues dans le présent document sont considérées comme exactes au 30/09/2025.